

Délibération 2021-71-CA P

Séance du 08 juillet 2021

Extrait du recueil des actes du
Conseil d'Administration

Règlement intérieur : dispositions communes relatives à l'ordre public

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en séance plénière par voie électronique le jeudi 08 juillet 2021, sur la convocation et sous la présidence Monsieur Abdelhakim Artiba, Président de l'Université ;

Le quorum étant atteint,

Vu l'article L 712-3.7 du code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2019-942 du 09 septembre 2019 portant création de l'Université Polytechnique Hauts-de-France ;

Vu l'avis du Comité Technique en sa séance du 24 juin 2021 ;

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Manuel Varago, Responsable Administratif de la Direction Générale, qui présente aux membres les dispositions communes relatives à l'ordre public dans le cadre du règlement intérieur.

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration adopte à la majorité des voix le règlement intérieur notamment les dispositions communes relatives à l'ordre public selon le document joint à la présente délibération.

Pour : 20 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 2 voix

Valenciennes, le 08 juillet 2021

Le Président
Professeur Abdelhakim Artiba

